

Mercredi 13 décembre, le détenu B était reçu en audience par le chef de bâtiment, en présence d'un agent de la brigade 3D.

Le détenu se lance dans une séance d'auto-apitoiement ou la source de tous ses problèmes seraient les agents de la brigade et plus particulièrement l'agent qui l'accompagne à l'audience.

Viennent alors les menaces de morts à l'encontre de l'agent et de sa famille avec des menaces très précises sur la façon dont il compte s'y prendre. Originaire du même village que l'agent, les menaces du détenu doivent être prises très au sérieux. Le détenu sera d'ailleurs rapidement changé d'étage, la direction et les chefs ayant pris la mesure du danger.

Ce détenu est problématique depuis son arrivé à l'établissement et enchaîne les CRI notamment pour menaces et violence verbale. Il monte en pression depuis son arrivée à l'établissement et ses menaces sont de plus en plus concrète. Il est grand temps que ce détenu parte avant qu'il mette ses menaces à exécution.

L'UFAP UNSa JUSTICE Moulins exige un transfert dans les plus brefs délais de cet individu !

L'UFAP UNSa JUSTICE Moulins félicite l'agent pour le sang-froid et le professionnalisme dont il fait preuve vis-à-vis de ce détenu.

L'UFAP UNSa JUSTICE Moulins réclame une sanction exemplaire.

Le secrétaire local

Cédric Rochis